



## Procédure de récupération de vos enfants à la fin du cours de Judo

Saison 2025 - 2026

Afin de sécuriser la restitution des enfants, nous avons mis en place les règles suivantes :

### 1- Accueil et restitution des enfants

**Début du cours**, pour le 1<sup>o</sup> groupe, le 2<sup>o</sup> groupe et les mineurs du 3<sup>o</sup> groupe :

Les jeunes doivent être accompagnés jusqu'à l'entrée du Dojo par un parent ou un adulte autorisé.

**Les parents des élèves du 1<sup>o</sup> groupe pourront entrer dans le Dojo avec leurs enfants.**

**Les judokas** déposeront leurs vêtements et leurs chaussures dans le vestiaire du Dojo.

**En tenue**, ils s'aligneront sur le tatami afin que l'on puisse enregistrer leur présence.

Si la personne qui dépose l'enfant n'est pas la même que celle qui le récupèrera, merci d'en prévenir la personne de permanence.

**A la fin du cours**, les enfants resteront sur le tatami sous contrôle de leur entraîneur.

Les parents ou les personnes préalablement désignées **se tiendront sur le palier**, la personne de permanence les fera rentrer par petits groupes afin qu'ils récupèrent leurs enfants.

Les parents recueillent les chaussures et les vêtements et sortent avec les enfants **sans les habiller**, ils pourront alors les accompagner vers le vestiaire à mi-étage.

### 2- Retard des parents

En cas d'empêchement ou de retard, vous devrez avertir le Président du Club au plus vite.  
(Tel. : 06 88 04 97 22)

Les enfants resteront sous la surveillance de l'encadrant dans l'enceinte du Dojo.

### 3- Autorisation de sortie autonome

Aucun enfant ne sera autorisé à quitter seul le Dojo **sans autorisation parentale écrite**.

Les parents souhaitant que leur enfant reparte seul doivent signer une décharge précisant leur accord valable pour la saison. (voir **feuillet de décharge joint**)...

### 4- Responsabilité

Le Club est responsable des enfants uniquement pendant la durée du cours et jusqu'à ce qu'ils soient récupérés.

En dehors de ces horaires, la responsabilité incombe aux parents.

### 5- Sécurité

Afin d'assurer le bon déroulement de cette procédure, il est indispensable que les parents soient **ponctuels et disciplinés** et qu'ils respectent ces quelques règles :

Arrivée 16h55 et Sortie 17h45 pour le 1<sup>o</sup> groupe

Arrivée 17h50 et Sortie 18h55 pour le 2<sup>o</sup> groupe

Arrivée 18h55 et sortie 20h pour les ados du 3<sup>o</sup> groupe

Afin de préserver le calme et la concentration des judokas, les parents ne sont pas autorisés à entrer dans le Dojo pendant les cours, sauf sur invitation expresse d'un membre de l'encadrement.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre coopération.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

**Le Comité du JCBL**